

## LA POSSONNIERE - LE PORT DU BOULEVARD

Pendant des siècles, la Loire fut, dans notre région, la principale voie de circulation.

On connaît bien l'histoire des grands ports urbains tels Orléans, Nantes, même Angers situé tout près de la Loire, également l'histoire des cales appareillées du Thoureil ou d'Ingrandes. La majorité des cales, encore en place aujourd'hui, datent de la 2e moitié du XIXe siècle. À cette même époque, apparaissent alors de véritables ports à Chalonnes et à Montjean.

En revanche, on connaît mal les liens qui ont si longtemps uni le fleuve à ses riverains. L'activité est pourtant intense tout le long des rives de la Loire. Le transport des gens et des marchandises se fait par le fleuve, les chemins sont, en effet, en mauvais état. Le trajet y est plus rapide et même plus sûr. Il y a naturellement le trafic régulier, mais on voit également des particuliers circuler en bateau entre les îles, alors nombreuses entre La Pointe et Chalonnes.

Les villages bordant les rivières ont établi nombre de cales et petits ports. Les points d'accostage plus ou moins aménagés sont infinis. La circulation fluviale comportait des haltes obligatoires : marchandises à débarquer ou à embarquer, transport de voyageurs, eaux trop basses, glaces, vent, réparations éventuelles, etc...

### Le petit port rural

L'une des premières raisons de son existence est, en l'absence de pont, d'assurer le passage d'une rive à l'autre. Le port rural est, également, un des principaux rouages de l'économie locale, car il assure alors le seul débouché de l'arrière-pays et des terres riveraines, en particulier : vins, céréales, fruits, bois, sable, pierre. Les cales et les petits ports sont le plus souvent naturels et ceux qui avaient été appareillés étaient en mauvais état, ruinés par les grandes eaux.

La Possonnière possédait trois ports :

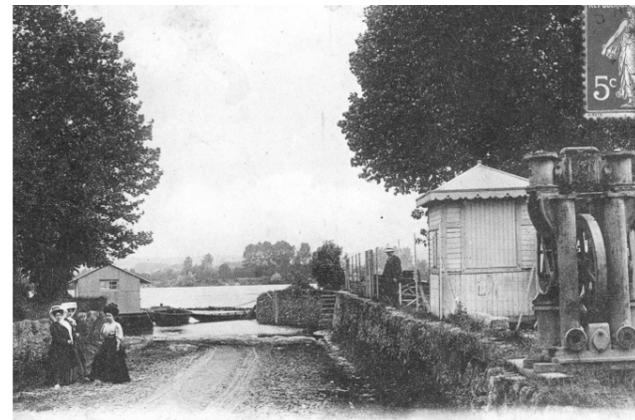
- **Le port des Petites-Croix**, avec bac, était situé au niveau de la confluence des bras de la Guillemette et des Lombardières au lieu dit les Petites-Croix, presque à mi-distance entre les bourgs voisins de Savennières et de La Possonnière. L'histoire de ce port est très ancienne ; elle fera l'objet d'un article à venir.

- **Le port du Boulevard** appareillé seulement en 1908, après maintes réclamations.

- **Le port de Laleu** (l'Alleud) avec l'accès au bras du Mortier pour lequel, aujourd'hui, nous manquons de documents.



LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) — Les bords de la Loire à la saison des baigneurs —



89. - LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) - Le Port et les Chantiers de la Loire navigable - L. V., phot.



25 LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) — Le Port sur la Loire



LA POSSONNIÈRE (M.-et-L.) — Les bateaux dans le Port L. V., phot.



## LA POSSONNIERE - LE PORT DU BOULEVARD

La Possonnière n'est rien d'autre qu'un petit port de bord de Loire

Avant le XXe siècle, le port de La Possonnière n'est rien d'autre qu'un petit port de bord de Loire, situé au niveau d'un bourg et destiné à satisfaire les besoins de propriétaires locaux ; de plus, il est impraticable aux périodes de hautes et basses eaux.

La création d'un port appareillé va naître des problèmes générés par l'aménagement du chenal dans les années 1900/1910, mis en oeuvre dans le cadre du grand projet *Loire navigable*. Les Possonnéens, génétiquement, ne supportent pas d'être isolés de la Loire. Leur sentiment affirmé, relayé par une volonté municipale tenace aboutira à la réalisation de leur souhait, avec les travaux de *La Loire navigable* et la réalisation du *Port du boulevard*.



Le port avant les travaux vers vers 1950/60.

1896/1926. Canalisation de La Loire. Des travaux de grande ampleur.

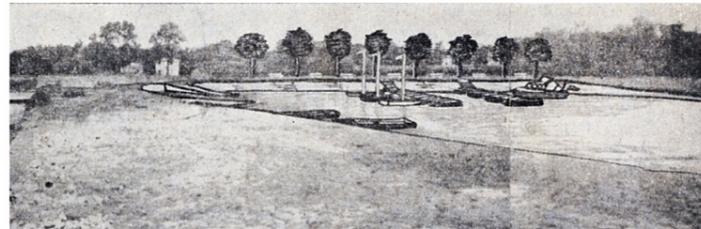
La section La Possonnière-Chalonnes choisie comme zone d'expérimentation.

Dans la 2ème partie du XIXe siècle, devant la diminution des transports par eau, causée par le développement du réseau routier et l'arrivée du chemin de fer, l'administration arrive peu à peu à supprimer les dépenses d'entretien des rives de la Loire qui ne correspondaient plus à de réels besoins.

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, l'association de la Loire navigable lance un cri d'alarme. Elle veut essayer de faire revivre le fleuve. Elle va rechercher les moyens techniques permettant d'assurer la navigation pendant l'été.

La section de Nantes-Bouchemaine est choisie. On a étudié la solution de construction d'un canal à la Loire mais on lui préféra la confection d'épis noyés dans le lit du fleuve. Les épis noyés ont été construits de 1904 à 1926 et s'échelonnent perpendiculairement à la rive. Ils sont constitués d'un alignement de pieux de bois enfoncés dans la couche alluvionnaire ; un cordon d'enrochement permet d'en assurer l'assise. Ces ouvrages ont pour intérêt de réduire la section du fleuve en périodes de basses eaux et d'augmenter la vitesse du courant. Ces travaux ont bien rempli leur fonction, mais ils ont, à long terme, contribué, en partie, à l'abaissement des lignes d'eau.

## La Possonnière sera vraiment redevenue pour l'été 1973 un port sur la Loire



Vu de l'extrémité de la digue actuelle, le port tel qu'il sera réalisé d'ici à l'été 1973. On distingue, vers la gauche, les deux cales de mise à l'eau. A droite, l'épi sera rehaussé et renforcé. Des pontons flottants permettront d'augmenter la longueur des quais disponibles pour l'amarrage. La digue actuelle sera interdite aux voitures.

### Une terrasse ombragée et des parkings

L'épi amont sera rehaussé et renforcé formant avec la digue actuelle une sorte de « U » dont l'actuelle berge barbotée sera remplacée par un quai en dur, surmonté d'une terrasse ombragée où des bancs accueilleront les promeneurs. Le chemin actuel sera lui aussi réaménagé et pourvu d'un parking sur le côté opposé à l'eau. Un autre parking est prévu sur la droite du chemin qui descend au port, le long du terrain de camping.

Par contre l'accès direct au quai ne sera autorisé que pour les usagers qui ont des bateaux à mettre à l'eau. La digue sera interdite à la circulation et au stationnement. Des services divers y compris des sanitaires occuperont la section de la muraille qui surplombe aujourd'hui cette digue.

Une deuxième cale sera créée pour faciliter la mise à l'eau des bateaux. L'aménagement des fonds permettra d'aborder à La Possonnière même avec un niveau d'eau de moins un mètre par rapport à l'été.

### A deux pas du bourg...

Déjà des sociétés de plaisance fluviale se sont intéressées à l'écologie de La Possonnière. Il est vrai que sa position à 15 kilomètres d'Angers avec possibilité de ski nautique vers le bras des Lombardières sur un plan d'eau officiellement reconnu et ré-

glement, ajoutent encore à l'intérêt d'une enclave dans l'un des bourgs les plus fleuris de France, distants de quelques centaines de mètres seulement du port. Sur place des pontes d'eau, des sanitaires, des commerces proches et, puis, sans doute, des possibilités de restauration feront de cette enclave un point attractif sans doute très fréquenté. Tel est en tout cas le programme que se sont fixé en diverses étapes les responsables d'un projet soigneusement étudié sur les tables à dessin de M. Gaudin, le premier adjoint.

### A bientôt donc !...

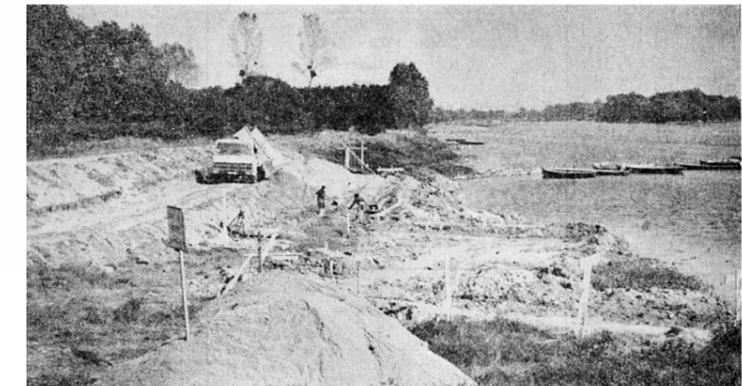
Ces plans que nous avions si souvent regardés comme s'ils étaient d'un rêve impossible vont donc devenir réalité et c'est, en soi, que nous avons caressé une image de ce qui sera le nouveau port dans un premier temps. On a même vu passer juste devant s'est posé le problème du stationnement. La place de la Mairie sera en effet aménagée de manière convenable en parking. Il y aura donc, toutes les choses de la vie, des toilettes, au cœur de la cité de très bonnes possibilités de stationnement. Les travaux ne commenceront sans doute qu'à l'automne. Ils seront achevés pour l'été. Un an, et tout sera prêt.

A bientôt donc !  
J. ETIENNE.



Le port avant les travaux vers vers 1950/60.

## Les travaux du port de plaisance de La Possonnière



Histoire des Coteaux de Loire et de Maine  
Monique Clavreul - Jean Marcot  
Pascal Jouy



# Projets communaux

## Le port : un siècle après ...

Lors de son conseil municipal du 18 février 1906, les élus de la Possonnière, à la suite de plaintes émanant des utilisateurs, engagent des démarches pour rendre le port plus accessible aux bateliers de commerce.

En 2005, les travaux de la dernière phase du projet de réhabilitation du port et des bords de Loire seront entrepris en période d'été.

La communauté de communes Loire-Layon ayant compétence en matière de tourisme, doit plus que jamais prendre en compte ce projet de dimension intercommunale, afin

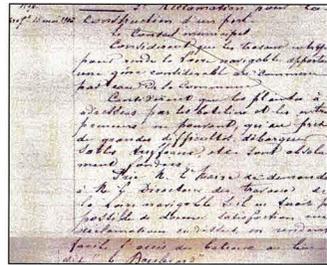
Toutefois en période d'été, un étiage trop bas rend l'accès à la Loire difficile. C'est pourquoi un curage du port sur environ 80 cm a été réalisé en 2003, afin de permettre une mise en eau de la partie basse du port l'été.

En 2005, une action d'accompagnement portera sur la préservation et la remise en valeur du patrimoine que constitue la jetée. Le principe retenu est l'utilisation de matériaux naturels préservant à l'ouvrage son aspect rustique et authentique. Ce projet comprend la réalisation d'une jetée inférieure autour de la pointe de la jetée principale afin de faciliter l'accès aux bateaux, et redonner ainsi sa valeur principale à la fonction du port. Ce projet permet également de créer une

dynamique du lieu, par un éclairage rasant de faible tension, disposé discrètement dans les perrés, ainsi qu'un cadran solaire analemmatique (la projection de l'ombre de l'utilisateur indique l'heure) en incrustation de dalles émaillées et de pierres gravées sur le tablier.

Il s'agit là d'un projet d'envergure intercommunale dont l'estimation sommaire s'élève à 293 020 € TTC et pour lequel des subventions devraient être accordées à hauteur de 80 %.

Dans le cadre et le respect de la charte de qualité d'accueil "d'une Rive à l'Autre", le site de la Possonnière a fait l'objet de la première labellisation sur les rives de la Loire.



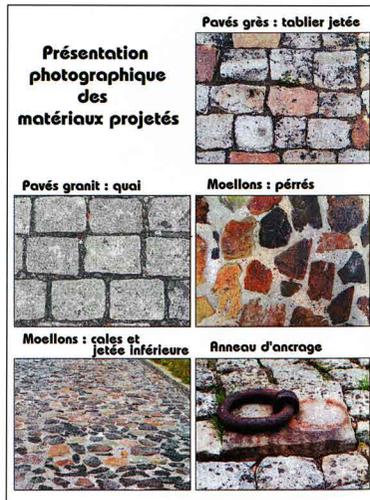
Ci-dessous, une traduction du texte du conseil municipal du 18/02/1906

Extrait du registre de délibération du conseil municipal du 18 février 1906 :

Réponse au préfet - lettre du 15 mai 1906  
**"Réclamation pour la construction d'un port Le Conseil Municipal,**  
 Considérant que les travaux entrepris pour rendre la Loire navigable apportent une gêne considérable au commerce par eau de la commune,  
 Considérant que les plaintes à lui adresser par les bateliers et les entrepreneurs, ne pouvant, qu'au prix de grandes difficultés débarquer sables, tuffeaux etc, sont absolument fondées,  
 Prie Monsieur le Maire de demander à Monsieur le Directeur des Travaux de la Loire Navigable s'il ne serait pas possible de donner satisfaction aux réclamations ci-dessus en rendant facile l'accès des bateaux au lieu dit "le Boulevard"

de contribuer à la réalisation de la phase finale et assurer ainsi un lien fort entre les communautés, voire les futurs pays.

Le port de La Possonnière est le seul équipement de ce genre entre Bouchemaine et Ingrandes. A ce titre, c'est un site privilégié bien connu des pêcheurs, des navigateurs et des amateurs de la Loire qui peuvent mettre à l'eau leurs bateaux par le biais des cales aménagées.



# Projets communaux

## ... la touche finale

Le port de La Possonnière est un lieu de rencontres privilégiées, établi sur le sentier des "Mariniers de la Loire", et sur le trajet "la Loire à vélo" dont le circuit a été réalisé en 2003.

Autant d'arguments qui contribuent à assurer la communication touristique avec les communes périphériques et la promotion de toute la région ligérienne.

De plus, le site du port de La Possonnière fait partie intégrante du secteur "Val de Loire" inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les opérations déjà menées depuis 1998 et le contenu du projet restant à réaliser, ont été retenus parmi les

actions et les projets significatifs et de références d'une valorisation durable du paysage du "Val de Loire".

Il convient également de souligner que parmi les activités qui se développent sur le site, la manifestation "Loire en fête 2003" a reçu le label patrimoine mondial de l'UNESCO.

Compte tenu de l'activité de batellerie grandissante, de la navigation, de la restauration, de la construction de bateaux, il est maintenant devenu indispensable d'accueillir dans de meilleures conditions les marins qui donnent au public, lors de nombreuses manifestations, l'occasion de découvrir une véritable flotte de bateaux typiquement ligériens.

